

**DEBAT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
INTERVENTION M. LE DEPUTE MAIRE
19 MARS 2015**

Chers collègues,

Cette année plus que tout autre est placée sous le signe de ce que j'appelle le racket fiscal du gouvernement sur les collectivités territoriales.

Depuis plusieurs années je ne cesse de condamner le désengagement de l'Etat et son endettement toujours plus lourd mais cette année, tous les records sont battus avec notamment l'endettement record de l'Etat qui a franchi la barre symbolique des 2000 milliards d'euros.

L'état de la France est infiniment plus grave qu'en 2012.

L'Etat, non seulement est incapable de diminuer le rythme de ses dépenses mais en plus il accélère ce rythme par sa folie dépensière.

L'augmentation frénétique des emplois publics, la généralisation du tiers-payant qui coûtera près d'un milliard d'euros et donnera l'illusion d'une médecine gratuite ou encore une réforme des rythmes scolaires démagogique et non financée ne sont que quelques exemples parmi hélas tant d'autres de cette gabegie.

C'est un fait, le déficit de l'Etat s'est creusé de 10 milliards en 2014, s'établissant à 85,6 milliards d'euros contre 75 en 2013.

Certes, ce déficit réalisé était légèrement inférieur aux prévisions initiales mais cela était dû à la baisse de l'euro, à la baisse des importations d'énergie, elle-même liée à la baisse du prix du pétrole et en aucun cas aux grands mérites de la politique absolument géniale du gouvernement.

D'ailleurs, Bruxelles vient de réclamer de nouvelles mesures à la France pour réduire ses déficits, jugeant les décisions prises absolument insuffisantes.

Pierre MOSCOVICI a exhorté notre pays à conduire les réformes structurelles nécessaires. Il a simplement oublié qu'avant d'être parachuté à la commission européenne, il a été Ministre de l'Economie pendant 2 ans et porte donc une lourde responsabilité dans la situation actuelle, notamment la relégation de la France de la 5^e à la 6^e place dans l'économie mondiale et la dégradation de la note de notre pays par l'agence Fitch le 12 décembre dernier.

Ainsi, la France aura en 2016 le plus lourd déficit public et la plus faible croissance de toute la zone euro.

Mais ce n'est pas tout, la Cour des Comptes elle-même, dont le Premier Président ne passe pas pour être particulièrement hostile à la majorité actuelle, a, pardonnez-moi l'expression, "dézingué" les prévisions 2015 du gouvernement le 11 février dernier.

"Annonces peu réalistes", "hypothèses trop optimistes", "objectifs inatteignables", "engagements non tenus", "dérapage des prévisions", voilà comment Didier MIGAUD qualifie l'état de nos finances publiques.

Et c'est le prix de cette inconséquence folle que l'Etat veut faire payer aux collectivités en les punissant et leur imposant de subvenir à sa propre incurie.

Alors que la Gauche condamnait en 2011 le gel (et non pas la baisse) des dotations, il a appliqué une baisse de 1,5 milliard en 2014 et annonce 10 milliards de baisse d'ici à 2017 !

Cette baisse représente 20% des 50 milliards d'économies alors que les collectivités ne représentent que 4% des déficits publics et l'Etat 83%

Cette situation est à ce point alarmante que les associations de Maires, notamment l'AMF et l'AMIF, composées d'élus de tous bords politiques, ont dénoncé, à l'unanimité, la baisse "insoutenable" des dotations.

Un rapport parlementaire conduit par les sénateurs UMP Philippe DALLIER et Charles GUENE ainsi que le sénateur PRG Jacques MEZARD prévoit même que 50% des villes de plus de 10.000 habitants seront en situation d'insolvabilité à l'horizon 2018.

Malgré ces protestations grandissantes, l'Etat reste sourd à l'inquiétude des élus locaux.

Les collectivités territoriales, dont il convient de rappeler qu'elles ont l'obligation de présenter des budgets en équilibre, portent plus de 70% des investissements publics civils dont plus de 60% pour le seul bloc communal.

Elles pèsent dans le même temps pour moins de 10% de la dette nationale.

La baisse des dotations pourrait se traduire par 38% d'investissements en moins. Or, une simple baisse de 10% des dépenses d'équipement se traduit par 0,2% de croissances en moins.

Avec des ressources en chute et des dépenses soumises à une pression à la hausse sans précédent, c'est donc à un effet ciseau que les collectivités vont inéluctablement devoir faire face.

Seule une politique permettant de créer de la richesse, libérant l'entreprise et l'initiative privée, permettra de retrouver la croissance.

C'est en effet le monde de l'entreprise qui crée la richesse et l'emploi mais cela, les socialistes, prisonniers d'une idéologie dépassée, ne l'ont toujours pas compris. Au contraire, ils appliquent méthodiquement et de manière systématique depuis 2012 une politique de stigmatisation de l'effort et de la réussite (remise en cause des auto-entrepreneurs, fiscalisation des heures supplémentaires, suppression des bourses au mérite etc, etc...) et toutes les décisions depuis 2012 s'attaquent systématiquement aux entreprises, aux PME, aux artisans, commerçants, travailleurs indépendants, professions libérales.

Et ce ne sont pas les mesurette de la Loi MACRON qui permettront de gommer les effets désastreux de cette politique.

C'est donc, mes chers collègues, dans ce cadre "idyllique" que nous sommes une fois de plus condamnés à l'exploit.

En effet, pour 2015, il nous faut combler un trou de 1,7 million d'euros que l'Etat nous lègue, entre baisse des dotations et charges supplémentaires.

Je le répète, l'Etat asphyxie les communes. En 2014, nous avons pu maîtriser ce désengagement grâce à notre excédent 2013. Malheureusement, ce ne sera pas possible cette année.

De même, les entreprises connaissent les mêmes difficultés, y compris IKEA qui prévoit une baisse de son chiffre d'affaires de 7% pour 2015.

La politique d'économies drastiques que nous menons depuis des années et qui a permis de maintenir les taux inchangés depuis 2009 atteint désormais ses limites.

Comme dans beaucoup de communes, se pose désormais la réduction, voire la suppression de services à la population. Mais lesquels ? La piscine ? Le cinéma ? La médiathèque ? L'ESCALE ?

Je vous laisse imaginer l'impact sur les habitants !

Alors oui, l'Etat a bien une idée pour renflouer les caisses des communes : il lance une expérimentation dans 5 départements, dont le nôtre, sur les valeurs locatives. Cela signifierait certes une baisse des taux mais aussi une augmentation sans précédent des impôts locaux pour les contribuables, ce qui leur serait absolument insupportable. Cela constituerait un mensonge supplémentaire de la part d'un président de la République qui annonce, la main sur le cœur, que, les augmentations d'impôts, promis, juré, c'est TER-MI-NE !

Une association des « Maires en colère » vient de se constituer pour essayer de convaincre le Premier Ministre de revenir sur ces décisions et essayer de protéger les villes à faible potentiel fiscal, sans être certain que nous en fassions encore partie car, au contraire de certains maires qui accentuent la paupérisation de leur ville par des

constructions irréfléchies de logements sociaux, nous avons pris le parti de diversifier notre population et de lui permettre de profiter de l'accession à la propriété.

Pour ce qui est de l'investissement, nous tenons notre feuille de route pour laquelle une large majorité de Villiérais s'est prononcée lors des dernières élections municipales de l'an dernier.

En 2015, comme en 2014, par une politique foncière intelligente, nous autofinancerons nos investissements sans recours à l'emprunt. Le démarrage de l'école Mistral, financée par 80% de subventions ANRU, l'acquisition de la propriété Michot, tout ceci devrait démarrer en 2015.

L'entretien de notre patrimoine, nos bâtiments municipaux bien sûr, mais aussi notre voirie sera maintenu à un niveau soutenu, sans oublier les travaux d'accessibilité.

Concernant le PRU, malgré le retard considérable de Paris Habitat dans ses travaux de résidentialisation et de rénovation des parkings, nous allons ouvrir 3 nouvelles rues ainsi que la voie centrale autour de la pelouse. Il faudra néanmoins faire preuve de beaucoup d'habileté pour gérer les retards de l'Etat dans ses remboursements de subventions.

La ville est la seule à tenir ses engagements sur ce projet. On constate malheureusement que, aussi bien Paris-Habitat que l'Etat n'ont pas la même culture de la parole donnée.

Comme vous le constatez, en 2015 encore, nous allons maintenir le cap, celui d'une politique ambitieuse de poursuite de nos investissements, de maintien de nos prestations et de poursuite de notre désendettement.

Par ailleurs, le développement programmé de la future ZAC Marne Europe, les perspectives de développement économique mais aussi l'apport de nouvelles populations laissent entrevoir des perspectives positives à partir

de 2020-2021. Toutes les prévisions établies notamment par EPAMARNE sont sans ambiguïté à ce sujet.

En effet, en tant que maire on se doit d'avoir une vision non pas à courte vue mais à long terme et il faut rester confiants dans l'avenir même si d'ici-là les quelques années qui viennent s'annoncent pour le moins difficiles en raison de cette politique gouvernementale de démolition systématique et j'allais dire de lynchage programmé que je viens de vous décrire.

Je vous remercie.

Passer la parole à Michel OUDINET.